



BARREAU DE MONTRÉAL

COMMUNIQUÉ

M^E CATHERINE PILON, NOUVELLE BÂTONNIÈRE DE MONTRÉAL

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 10 mai 2012 – Les avocats de Montréal ont été nombreux à se réunir au Palais de Justice de Montréal, hier, pour saluer le départ de la bâtonnière Elizabeth Greene et assister à l'entrée en fonction de la bâtonnière élue pour l'année 2012-2013, **M^e Catherine Pilon**.

Après avoir fait le bilan de son année à la tête du Barreau de Montréal, la bâtonnière Greene a remis à **M^e Claire Bellemare** et à **Madame Gislaine Dufault** le Mérite du Barreau de Montréal, distinction décernée pour souligner un apport considérable au Barreau de Montréal et à ses activités.

Fidèle à la tradition, elle a ensuite remis la clé du Barreau de Montréal et le traditionnel bâton, symbole historique de la fonction, à sa successeuse, M^e Catherine Pilon.

Admise au Barreau en 1993, Me Pilon est associée au cabinet Fraser Milner Casgrain, où elle exerce principalement en litige civil et commercial, incluant en responsabilité du fabricant et la protection du consommateur, notamment dans le cadre de recours collectifs.

« Je suis fière de représenter le Barreau de Montréal depuis maintenant plusieurs années et je me réjouis à l'idée de poursuivre le travail du Conseil et de l'équipe de direction visant la protection du public et le rayonnement de la profession juridique », souligne la nouvelle bâtonnière qui, en cette année du 70^e anniversaire de l'accession des femmes à la profession, s'engage envers ses consœurs « à promouvoir leurs intérêts comme avocates et comme femmes ».

Il est important pour la bâtonnière de développer le sentiment d'appartenance des avocats envers leur Barreau. Dès lors, les communications, tant entre le Barreau de Montréal et ses membres, qu'entre les membres et leur bâtonnière, feront l'objet d'une attention particulière. De plus, en inscrivant son bâtonnat sous le thème du « rôle social de l'avocat », Me Pilon souhaite inspirer la confrérie en mettant en lumière certains avocats au parcours inspirant.

Au chapitre de la pratique du droit, la bâtonnière entend promouvoir la signification par courriel, puisque le législateur québécois ouvre toute grande la porte à ce mode de signification avec *l'Avant-projet de Code de procédure civile*. « Au cours de la prochaine année, le Barreau de Montréal guidera ses membres afin de répandre cette façon de faire les choses et d'y arriver de la meilleure manière possible », promet-elle.

Composition du Conseil 2012-2013

Pour l'appuyer vers l'atteinte de ses objectifs, la bâtonnière Pilon pourra compter sur la participation des membres de son Conseil, soit **M^{es} Luc Deshaies** (premier conseiller), **Gregory James Moore** (trésorier), **Frédéric Carle** (secrétaire), **Luc-Olivier Herbert** (représentant l'Association du Jeune Barreau), **Robert Pancer**, **Martine L. Tremblay**, **Nancy Cleman**, **Tiberiu Holländer**, **Magali Fournier**, **Yanick Laramée**, **Laurent Soustiel** et **Simon Tremblay**.

Fondé en 1849, le Barreau de Montréal compte aujourd'hui plus de 13 000 avocats. Il a pour mission de promouvoir la protection du public, par des activités d'information et de sensibilisation et par une participation active à l'administration de la justice. D'autres renseignements sont disponibles sur le Web, au www.barreaudemontreal.qc.ca.

– 30 –

SOURCE :

Gislaine Dufault, directrice des communications

Barreau de Montréal

Téléphone : (514) 866-9392

Adresse électronique : gdufault@barreaudemontreal.qc.ca